SUJET: COMMUNICATION DES DONNEES DU CONDUCTEUR ET DU PERMIS DE CONDUIRE

Numero	-	•		·	
Le soussigné		né à		le//	et résidant
à					
Conscient de la respons	abilité penale en ca	s de fausse attes	tation (art. 76 du	D.P.R. 445/2000) e	en qualité de:
[] proprietaire du vehi	cule / solidaire conf	ormément à l'ar	t. 196 du D.Lgs 28	35/92 (Code de la l	Route)
[] representant légal /	délégué de la perso	onne juridique			
avec siege à		Prov	Rue		n°
proprietaire du vehic	cule / solidaire				
		DECLA	ARE		
[] que j'etais à la cond en question et q	ue je suis titulai	re de permis	•	•	•
Je joint à la présent l'art. 38, paragraph : de l'acte de notoriét [] che le condiucteur question était:	1 et 2 du D.P.R. 445 é et pour authentifi	/2000 , est valide er la signature ap	e à tous les effets oposée sur la prés	s de loi come décla sente.	aration substitutive
Nom		Prénom			né à
Rue/Place					
par			arane de permis		delivie
Le/laquelle après avoir cas de fausse attestatic en question, se trouavit	on, déclare que dans à la conduite conte	s les circonstanc estée.	es de temps et d	e lieu reportés da	ns le procés-verbal
Veuillez trouver ci-join paragraph 1 et 2 du D.F notoriété et pour authe	P.R. 445/2000 , est v	alide à tous les e	effets de loi come	•	
Localité	Da	ate//_			

IMPORTANT:

À transmettre dans les 60 jours suivant la notification du procès-verbal de constatation. Les communications avec d'autres méthodes ne seront pas acceptées comparé à ceux indiqués.

L'absence de communication des données demandées entraine l'application de la sanction à charge du solidaire (proprietaire, locataire, etc.) prévue par l'art. 126 bis, paragraph 2 du Code de la Route augmentée d'un supplément ulterieur pour les frais de constatation et notification.

La signature de la personne indiquée comme conducteur satisfait à l'obbligation de notification du procés-verbal. Au cas où la communication ne présente pas la signature du conducteur (si personne differrente du proprietaire/solidaire), il lui serat notifié le procés-verbal d'infraction avec les sanctions prévues par la norme violée augmentées d'un supplément ulterieur pour les frais de constatation et notification.

Indique	r comment envoyer la demande:
	par lettre recommandée A.R.
	par PEC à l'addresse: ufficioverbalicds@comunepisticci.it